



Ligue de Golf Paris Île-de-France

4^{ème} GRAND PRIX JEUNES PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Samedi 10 & Dimanche 11 septembre 2022

UGolf Mennecey Chevannes

Rue du Bois Marsas, 91 750 Chevannes

☎ : 01 64 99 88 74 – Mail : contact@chevannes.ugolf.eu

Règlement 2022

Clôture des engagements : 27 août 2022.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U16, licenciés de la Ffgolf et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Les joueurs et joueuses devront avoir leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié le jour de la clôture des inscriptions soit le samedi 27 août 2022 sous peine de non-participation.

La fiche d'urgence médicale 2022 ainsi que l'autorisation parentale de prélèvement en cas de contrôle anti dopage dûment complétées par les parents sont obligatoires pour participer à cette épreuve.

L'original ou une copie de l'autorisation parentale doit être conservée par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au médecin préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur.

SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **120**

- U12 (12 ans et moins) : années de naissance : 2010 et après
- Benjamins (13 et 14 ans) : années de naissance : 2008-2009
- Minimes (15 et 16 ans) : années de naissance : 2006-2007

		Garçons :	Filles :	Wild cards maximum à rajouter :
JOUEURS	120	84	26	12
Minimes		14 (+1 wc)	2 (+1 wc)	
Benjamins		33	11	10
U12		36	12	

Les Wild Card seront attribuées par la Ligue.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs **Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué précédemment.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Les joueurs **U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué précédemment.

2. FORMULE DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours

MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral

ORGANISATION DES DÉPARTS

Les départs du 1^{er} tour se feront par catégorie. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index.

Pour le second tour, les départs se feront également par catégorie et les tranches horaires seront identiques.

Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Les heures de départs seront établies par la Ligue et seront disponibles sur le site de la Ligue : www.lgpidf.com

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1^{er} tour vers 14 h 00.

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance officielle et gratuite du parcours est le vendredi 9 septembre 2022.

3. ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur le site de la ligue Paris Île-de-France : www.lgpfidf.com au plus tard le samedi 27 août 2022.

Le règlement du montant des droits d'inscriptions de 40 € se fera en ligne sur le site de ligue Paris Île-de-France par carte bleue et ceci validera l'inscription. Les droits d'inscriptions seront redevables dès la publication des départ (48h avant l'épreuve).

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive sera en ligne 5 jours après la date limite des inscriptions sur le site de la Ligue soit le jeudi 1^{er} septembre 2022.

4. CLASSEMENT & PRIX

Le premier joueur en brut par catégorie sera primé, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, les joueurs seront départagés par un play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé.
- L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.**
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Il est interdit aux joueurs de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

6. COMITE DE L'EPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre de l'épreuve

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.